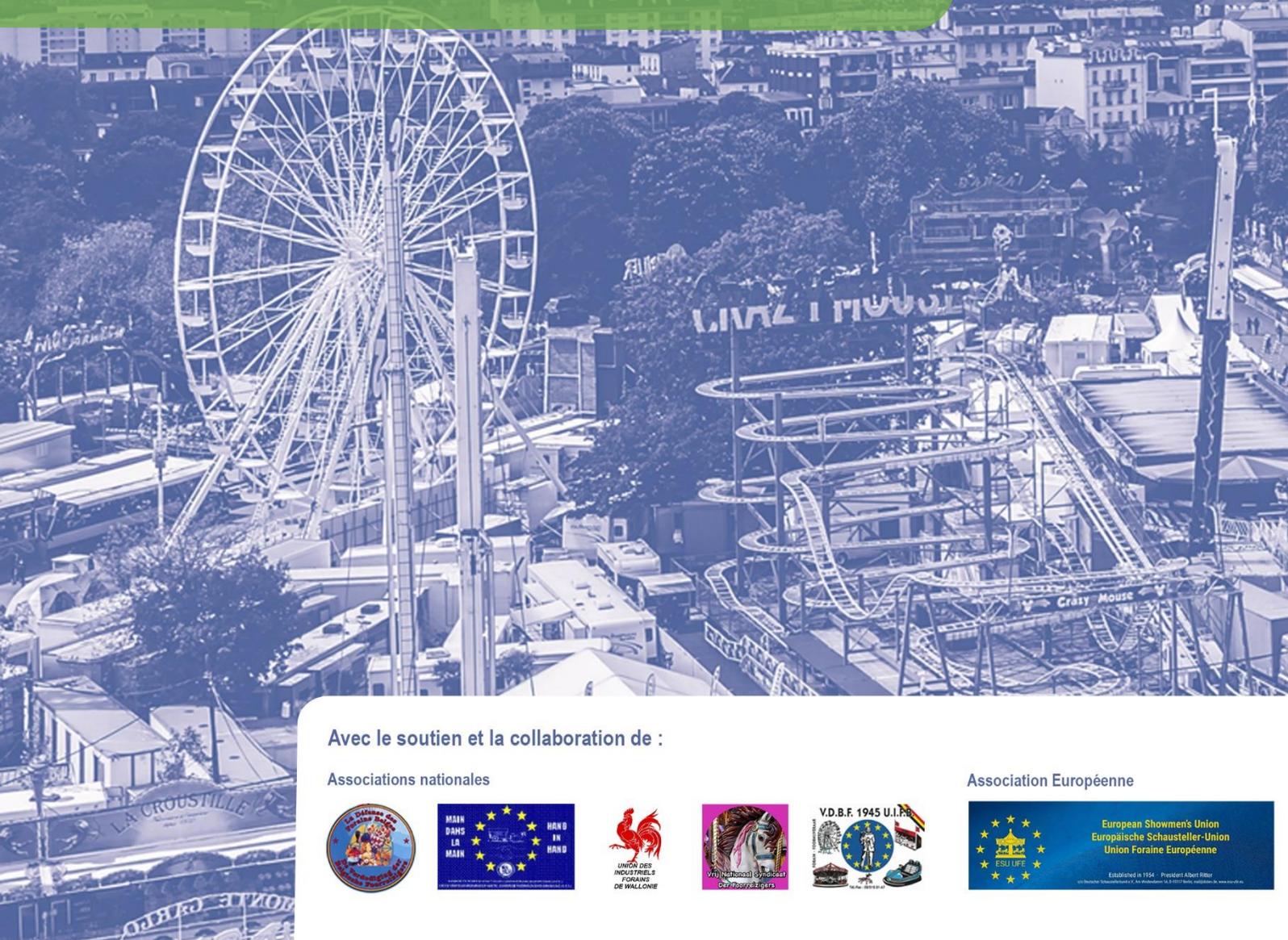


# FÊTE FORAINE :

Comment l'un des plus anciens secteurs du loisir peut reprendre sa route en période de COVID-19 ?

Rapport d'étude – Protocole de sortie



Avec le soutien et la collaboration de :

Associations nationales



Association Européenne



## INTRODUCTION

La foire est une tradition séculaire. La population itinérante expose l'art forain depuis l'époque romaine. La foire, sous sa forme actuelle, est née au Moyen Âge.

Il va sans dire que la foire a subi de nombreuses pandémies, guerres et catastrophes pendant toutes ces années.

Cependant, ces dernières années, la foire s'est fortement industrialisée et le secteur a beaucoup investi pour s'adapter à la nouvelle législation.

En raison d'une longue période de fermeture obligatoire due au coronavirus COVID-19, la survie de la culture foraine est plus menacée que jamais. Au moment où la crise sanitaire le permet, il est opportun de relancer le champ de foire, afin de réduire l'impact financier et économique pour le secteur et garantir sa survie.

La responsabilité première en la matière incombe à l'entrepreneur, qui doit prendre des mesures et élaborer des stratégies pour réorganiser son entreprise afin de pouvoir la réouvrir dans une phase de stratégie de sortie. Il est utopique de penser à un retour complet à la "normale" dans la phase de redémarrage.

L'économie et nos habitudes devront s'adapter quelque peu.

C'est dans ce contexte qu'il convient de placer l'initiative du groupe d'étude établi.

## Objectifs

1. Mettre à disposition du secteur un outil de travail précis et détaillé permettant aux pouvoirs décisionnaires de statuer de manière objective et d'être informé sur la reprise de l'activité.
2. Conscientiser les responsables des villes et communes sur la capacité du secteur à s'adapter aux nouvelles normes en vigueur et de manière plus générale démontrer que la Fête Foraine fait toujours partie intégrante du secteur du loisir.
3. Conscientiser les exploitants forains et leur personnel à leur rôle de citoyens responsables au sein de la société. Notamment en développant la dimension collective, au travers des principes de solidarité et d'éthique professionnelle.



## TABLE DE MATIÈRES

INTRODUCTION + OBJECTIFS .....	2
TABLE DE MATIÈRES.....	3
CONSCIENTISATION / CHIFFRES.....	4
MÉTHODOLOGIE.....	6
MESURES GLOBALES .....	7
MESURES SPÉCIFIQUES.....	10
FOURNISSEURS.....	15
REMARQUES.....	16
CONCLUSION.....	17
SOURCES / CONTACT.....	19

## CONSCIENTISATION / CHIFFRES

### Le secteur forain Belge en chiffres



La Belgique compte près de 840 entreprises foraines réparties sur tout le territoire. Celles-ci exploitent plus de 2.000 attractions/stands parcourant plus de 2500 foires et kermesses organisées à travers tout le pays.



**100** %

des entreprises de fêtes foraines fonctionnent avec tous les membres d'une famille



**1 à 4** personnes  
employées par attraction



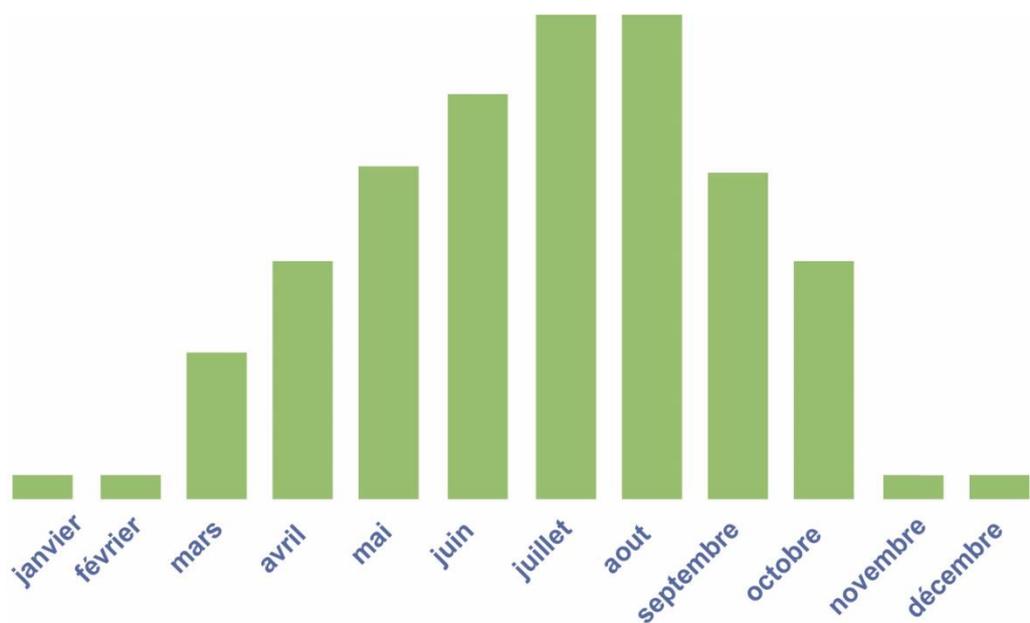
emploi de CDD  
régulier. Job d'été,  
étudiants..

On estime donc le nombre total de personnes actives dans le secteur dans une fourchette de 7.000 à 14.000. Acteurs auxquels peuvent être ajoutés bon nombre de sous-traitants tels que les fournisseurs de marchandises, constructeurs, réparateurs, animateurs etc...

## Le secteur forain Belge en chiffres (suite)

La saison foraine débute au mois de mars pour se terminer généralement en octobre.

La période d'arrêt est destinée à l'entretien, la rénovation ou la remise en état du matériel pour la saison suivante.



### Les foires Belges dans le haut du panier Européen



La foire est un phénomène typique de l'Europe occidentale. Son ADN est encore fortement ancré dans les traditions. Au niveau Européen les foires Belges se positionnent encore et toujours dans le plus haut segment qualitatif. Une des raisons en est le système d'abonnement sur les emplacements. Celui-ci, en lui procurant une certaine sécurité du

travail, a ouvert au secteur les portes des institutions de crédit permettant à de nombreux exploitants d'effectuer de lourds investissements.

Le secteur désormais à l'arrêt forcé doit aujourd'hui faire face au revers de la médaille. Les engagements pris laissent présager de nombreux dépôts de bilan si l'activité ne redémarre pas prochainement.

## MÉTHODOLOGIE



Le groupe de travail « COVID-19 Technical Support » initié par les industriels du secteur forain a été constitué pour approfondir et analyser des questions spécifiques liées à la tenue d'une fête foraine et à l'adaptation de ses attractions et stands en période de Covid-19...

Le groupe de travail a mis en place différents débats et échanges d'idées entre plus de 500 entreprises foraines Belges.

Chaque catégorie d'attraction et de stand a eu ses propres échanges sur différents points spécifiques.

Le réalisme pratique et économique lié aux mesures a fait l'objet de nombreux échanges entre les acteurs concernés.

Les mesures retenues ont ensuite été testées en situation réelle grâce à l'installation de nombreuses attractions.

Une dernière série d'échanges avec différentes associations européennes du secteur forain et du secteur des parcs d'attractions a ensuite été mise en place.

Ce rapport d'étude qui se veut devenir un protocole de sortie a été établi en collaboration avec les 5 unions professionnelles du Royaume mais aussi avec l'union Européenne du secteur, l'ESU.

Ce dossier est désormais à la portée de toute personne ou organisme souhaitant contribuer à la relance du secteur forain.

## MESURES

Des mesures de base seront désormais nécessaires sur toutes les foires et kermesses du pays. Explication...

### Communication des mesures

Il sera très important de faire prendre conscience à la population qu'une visite à la foire peut continuer à se faire en toute sécurité.

Toutes les foires du pays possèdent ses propres campagnes de communication locale voir nationale via différents canaux (Presse, télévision, Radio, Réseaux sociaux, affichage...). Celles-ci seront repensées afin de faire passer au mieux les nouvelles conditions de visite.

L'attention sera attirée comme dans tant d'autres secteur sur la responsabilité de chacun.

Afin d'avoir une certaine cohérence ce travail devra se faire d'une manière semblable à travers tout le pays. Ceci en collaboration avec le pouvoir locale afin d'en augmenter la répercussion.

### En pratique

#### Mesures globales

Des mesures de base seront désormais nécessaires sur toutes les foires/kermesses durant la période de Covid-19. Ci-dessous les mesures dites GLOBALES :

- Le port du masque deviendra Obligatoire sur toutes les attractions pour les personnes de +de 12 ans.
- Les exploitants forain, leur personnel et les clients devront se conformer aux mesures sanitaires en vigueur. (La très grande majorité de ces personnes sont repris dans les commissions paritaires 010, 210 et 302)
- Le secteur forain se conformera également au protocole d'hygiène du secteur HORECA et des commerçants ambulants.

## En pratique (suite)

- La mise à disposition de gel désinfectant sera proposée à chaque attraction/ stand.
- Tous les exploitants et leur personnel seront protégés.
- Tout exploitant ou employé présentant des symptômes liés au Covid-19 sera écarté du champ de foire.
- Chaque exploitant gèrera le flux d'entrées de son attraction.
- Des rappels sonores réguliers se feront sur chaque attraction.
- Chaque structure (barrière, sièges, comptoir...) fera l'objet d'une désinfection régulière.
- Installation de détecteur CO2 ci nécessaire.

### **Mesures globales à organiser en collaboration avec les villes ou communes.**

Au cas par cas suivant la spécificité de la foire ou de la kermesse. (Durée, configuration, affluence...)

- Mise en place d'un plan de circulation via signalisation.
- Des panneaux d'informations seront installés aux entrées et sur le champ de foire
- Le gel désinfectant sera mis à disposition aux entrées et sur le champ de foire.

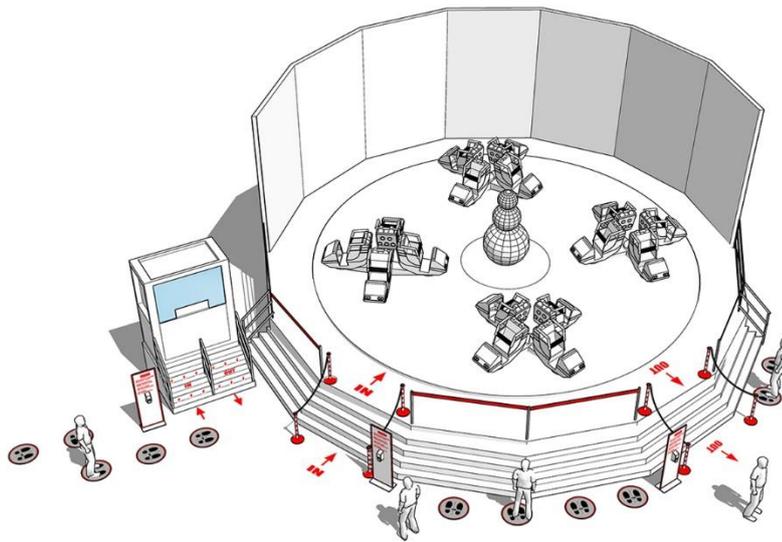


## Panneau d'informations



## MESURES SPÉCIFIQUES

### Attractions



Ne pas autoriser l'accès libre à l'attraction. Mise en place d'entrées et de sorties



Installer et indiquer le sens de circulation des clients



Mise en place d'une file d'attente respectant la distanciation physique

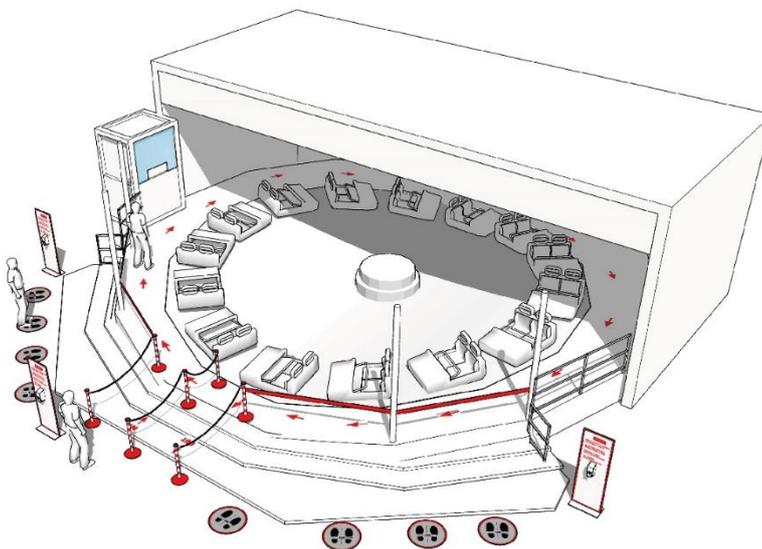


Gestion des passagers dans les nacelles



Les tickets ne seront plus pris à la main mais déposés dans une urne puis désinfectés

### Attractions



Ne pas autoriser l'accès libre à l'attraction. Mise en place d'entrées et de sorties



Installer et indiquer le sens de circulation des clients



Mise en place d'une file d'attente respectant la distanciation physique



Gestion des passagers dans les nacelles



Les tickets ne seront plus pris à la main mais déposés dans une urne puis désinfectés

## RAPPEL DES MESURES COMMUNES



Gestion du flux d'entrée des clients



Mise à disposition de gel désinfectant. A l'intérieur comme à l'extérieur



Protection séparant le caissier du client



Affichage du nouveau règlement



Protection du personnel de salle par masque



Port du masque obligatoire

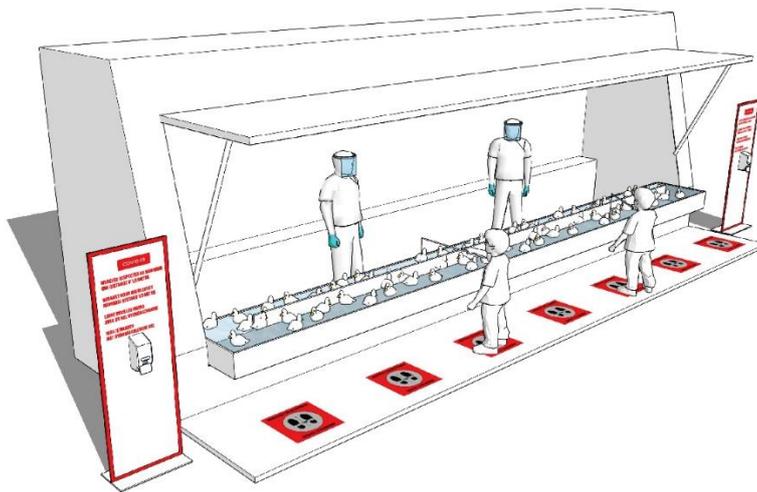


Rappel sonore régulier du nouveau règlement



Désinfection régulière des infrastructures

## Stand de jeux



Mise en place de zones de jeux respectants la distanciation physique

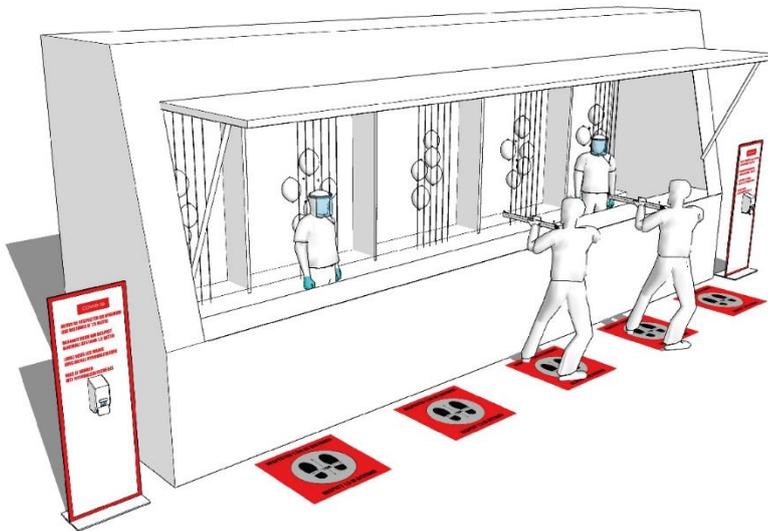


Désinfection régulière du matériel



Les tickets ne seront plus pris à la main mais déposés dans une urne puis désinfectés

## Stand de jeux



Mise en place de zones de jeux respectants la distanciation physique



Désinfection régulière du matériel



Les tickets ne seront plus pris à la main mais déposés dans une urne puis désinfectés

## RAPPEL DES MESURES COMMUNES



Gestion du flux d'entrée des clients



Mise à disposition de gel désinfectant. A l'intérieur comme à l'extérieur



Protection séparant le caissier du client



Affichage du nouveau règlement



Protection du personnel de salle par masque



Port du masque obligatoire

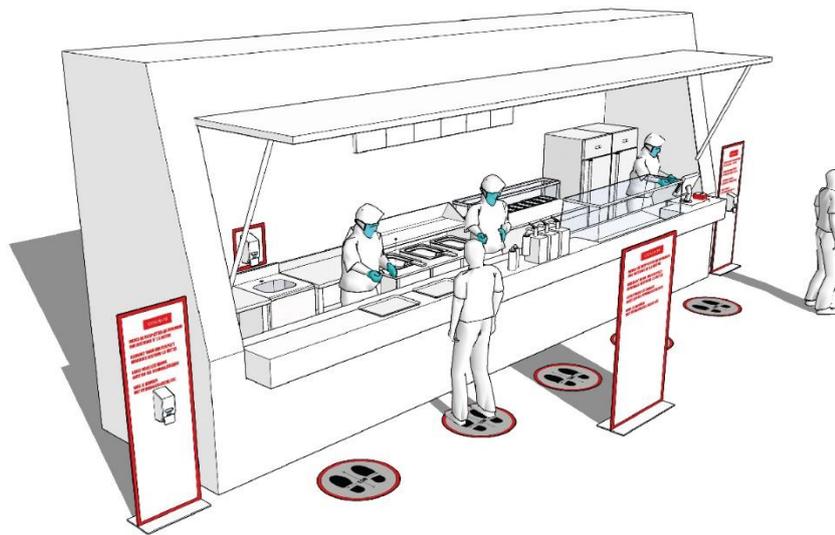


Rappel sonore régulier du nouveau règlement



Désinfection régulière des infrastructures

## Stand alimentaire



Obligation d'accepter règlement par Carte en plus du Cash

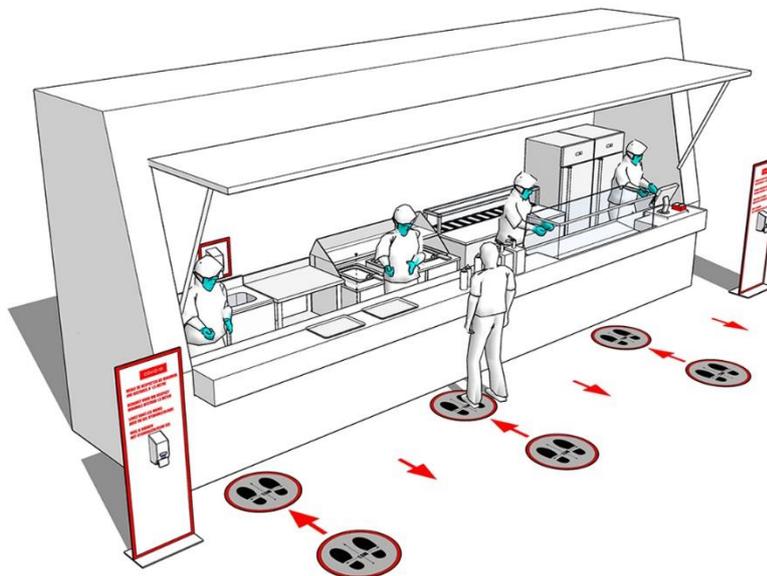


Mise en place d'une file d'attente respectant la distanciation physique



Se conformer aux directives de l'AFSCA

## Stand alimentaire



Obligation d'accepter règlement par Carte en plus du Cash



Mise en place d'une file d'attente respectant la distanciation physique



Se conformer aux directives de l'AFSCA

## RAPPEL DES MESURES COMMUNES



Gestion du flux d'entrée des clients



Mise à disposition de gel désinfectant. A l'intérieur comme à l'extérieur



Protection séparant le caissier du client



Affichage du nouveau règlement



Protection du personnel de salle par masque



Port du masque obligatoire

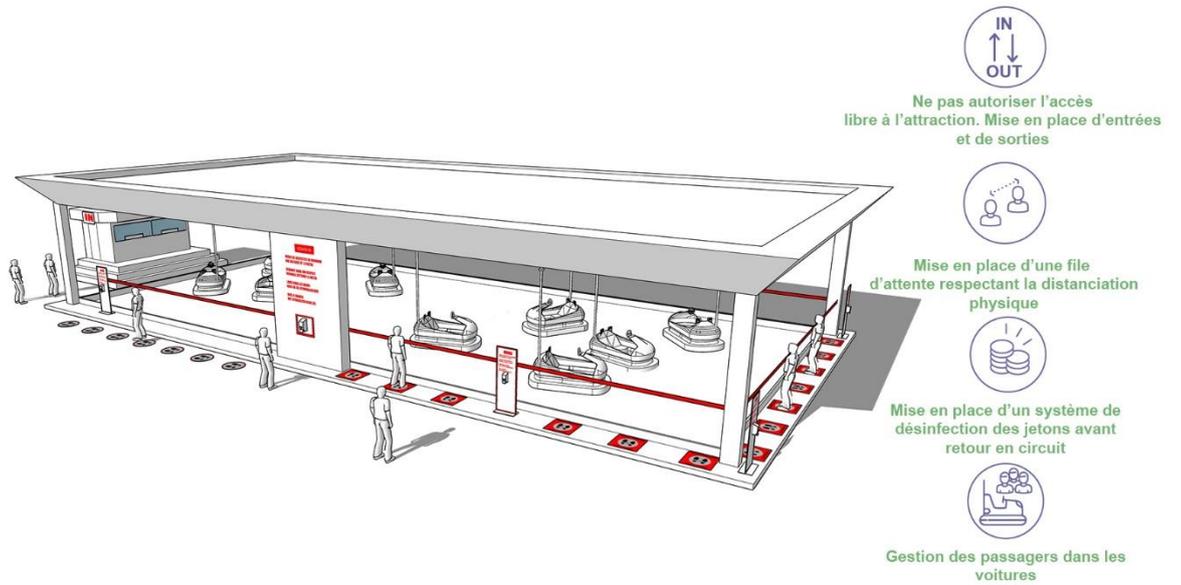


Rappel sonore régulier du nouveau règlement

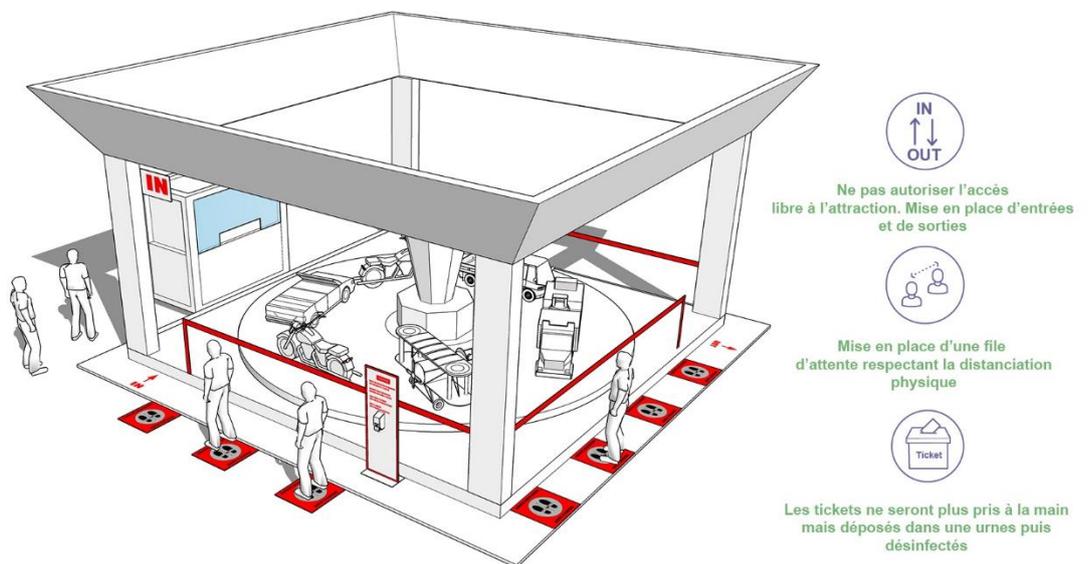


Désinfection régulière des infrastructures

## Attractions



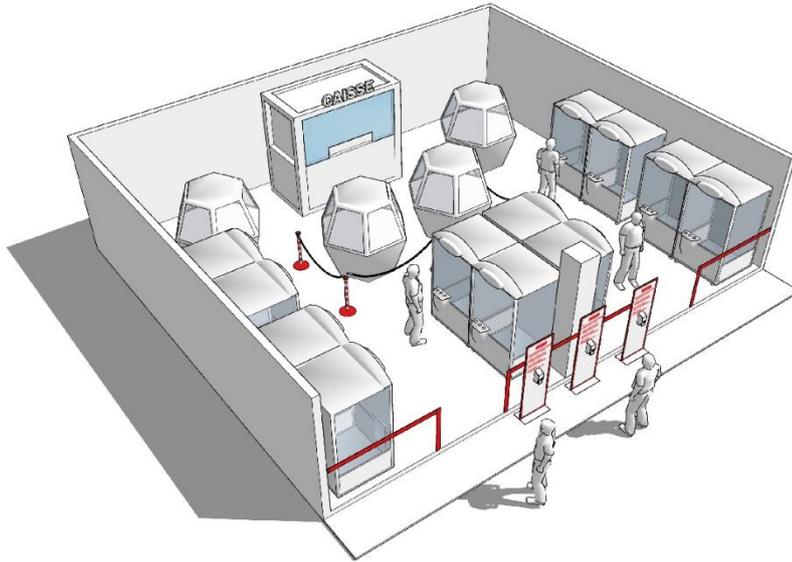
## Attractions



### RAPPEL DES MESURES COMMUNES

- Gestion du flux d'entrée des clients
- Mise à disposition de gel désinfectant. A l'intérieur comme à l'extérieur
- Protection séparant le caissier du client
- Affichage du nouveau règlement
- Protection du personnel de salle par masque
- Port du masque obligatoire
- Rappel sonore régulier du nouveau règlement
- Désinfection régulière des infrastructures

## Divers



Détecteur de CO2

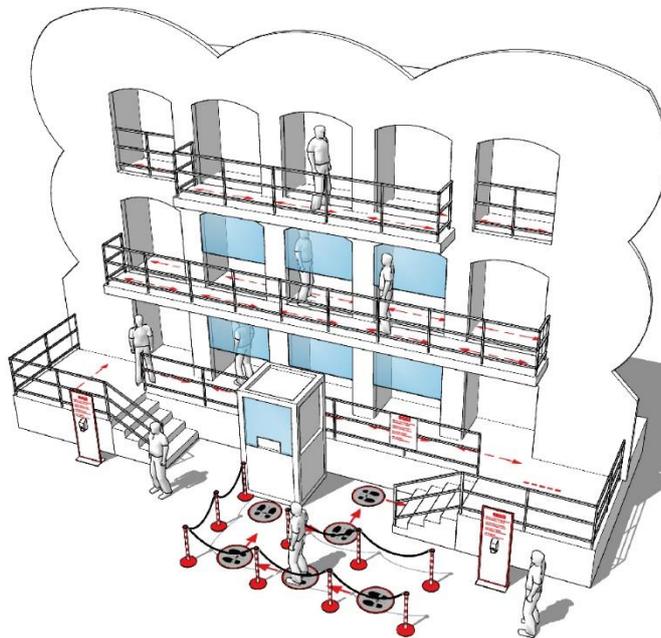


Réagencement des machines



Gestion de séparation de clients

## Divers



Mise en place d'une file d'attente respectant la distanciation physique



Mise en place de lignes pointillées sur le parcours symbolisant les distances



Les tickets ne seront plus pris à la main mais déposés dans une urne puis désinfectés



Détecteur de CO2

## RAPPEL DES MESURES COMMUNES



Gestion du flux d'entrée des clients



Mise à disposition de gel désinfectant. A l'intérieur comme à l'extérieur



Protection séparant le caissier du client



Affichage du nouveau règlement



Protection du personnel de salle par masque



Port du masque obligatoire



Rappel sonore régulier du nouveau règlement



Désinfection régulière des infrastructures

## FOURNISSEURS

La livraison de marchandises sur la fête foraine est un segment très particulier nécessitant une certaine expertise de la part des fournisseurs (connaissance de notre planning, lieux de dépôt, règlements particuliers à chaque commune etc.).

Pour cette raison la plupart de nos fournisseurs se sont spécialisés dans ce créneau et sont les mêmes de ville en ville et pour chaque catégorie d'exploitants tout au long de la saison foraine.



Suites à de nombreux échanges avec ceux-ci un accord de protocole a été mis en place.

Il sera demandé à ces entreprises de :

- 1) Ne pas organiser de livraison sur le champ de foire par un employé présentant des symptômes liés au Covid-19
- 2) De se désinfecter les mains de manière très régulière avant, pendant et après leur livraison
- 3) De ne plus accepter les paiements en espèces mais privilégier les virements bancaires
- 4) De respecter une distanciation physique durant toute la durée de leur tâche
- 5) D'organiser les livraisons uniquement durant les heures de fermeture du champ de foire

## Remarques

- Une charte du respect des mesures sanitaires peut être demandée par une ville ou commune à l'exploitant forain.
  - Le dernier Arrêté Ministériel en vigueur portant sur des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19.
  - Le guide concernant l'ouverture des commerces du SPF Economie :  
« Directives pour l'organisation des fêtes foraines »
  - La ville ou commune veille au contrôle et au respect du distanciation sociale.
  - Ces mesures ne s'appliquent que durant la période de Corona. Les attractions seront donc à nouveau exploitées de manière habituelle par la suite.
  - Les mesures ne doivent en aucun cas interférer avec le plan d'implantation de la fête foraine.
  - Les droits des titulaires d'abonnements tout comme les règlements communaux en matière de fêtes foraines doivent continuer à être appliqués.
  - La mise en place de ces mesures sera effectuée en collaboration avec le pouvoir communal et ne pourra pas entraver la circulation des personnes dans les allées du champ de foire ni venir gêner le travail d'un exploitant voisin.
  - La fête foraine doit pouvoir se dérouler avec l'ensemble de ses attractions. Sans exception.
- Les arrêtés royaux ci-dessous doivent être respectés.
- Arrêté royal du 24 septembre 2006 et la loi du 25 juin 1993 relative aux activités foraines.
  - Arrêté royal du 18 juin 2003 relatif à la sécurité des attractions

## POUR CONCLURE...

Il est utile de rappeler que le secteur forain fut le premier à être mis à l'arrêt par les pouvoirs locaux en 2020. Avant même les mesures de confinement et fermetures obligatoires imposées par le conseil national de sécurité.

Le secteur a bien entendu compris et accepté la nécessité de cet arrêt forcé.

A l'échelle humaine de ses composants, le secteur a contribué à sa manière et dans la mesure de ses moyens au soutien des véritables héros de cette crise sanitaire.

Citons notamment les centaines d'actions de distributions diverses dans les hôpitaux et maisons de repos. Beignets, Lacquemants, Pomme d'Amour et autres spécialités de la gastronomie foraine ont été offertes par milliers. Mais aussi des tablettes numériques par centaines destinées à apporter aux personnes isolées par cette crise un peu de compagnie et de réconfort. Bref d'apporter un soutien bien nécessaire en cette période de pression sans précédent pour tout le personnel de soins.

A ce moment la volonté des citoyens sera également de retrouver cette vie sociale et la convivialité que nous chérissons tant et qui nous aura à tous tant manqué.

La reprise de notre secteur en 2020 ne s'est pas déroulée dans des conditions équivalentes par à d'autres secteurs. Bien que le gouvernement fédéral avait autorisé les fêtes foraines à partir du 1<sup>er</sup> juillet, 95% des villes et communes ont refusé d'organiser leur fêtes foraines. Nous ne voulons pas que l'histoire se répète en 2021. Nous désirions des dialogues professionnelles avec tous les acteurs.

La foire ou la kermesse traditionnelle, le plus ancien loisir populaire, qui plonge ses racines jusqu'au moyen-âge et a toujours su s'adapter, se réinventer et renaître pourra à ce moment sortir de l'ombre et jouer son rôle de divertissement cohésif, sain et accessible à tous.

Bien entendu, ce retour se fera en concertation avec les autorités locales et les services de sécurité.

Mais il est nécessaire d'entamer ce dialogue et de lui laisser cette chance.

Bon nombre de villes et communes anticipent ou extrapolent les mesures du CNS et annulent d'ores et déjà et bien hâtivement des foires et kermesses plusieurs mois à l'avance.

Gouverner c'est prévoir. On peut comprendre que des pouvoirs locaux, par souci de bonne gouvernance, annulent à l'avance des événements pesant lourd dans le budget. Nécessitant des subsides, du matériel, du personnel, la conclusion de contrats de fourniture ou de prestations de service externes. Prenant ainsi des engagements dont la conclusion reste hypothétique à cette heure.

Ce n'est pas le cas des foires. Les foires ne sont pas des événements mais font partie du commerce ambulancier. Les villes et communes n'ont pas à s'engager. Ce qu'on attend d'elles c'est de jouer leur rôle habituel de gestionnaire et régisseur administratif.

De plus les foires sont des événements récurrents. Le caractère traditionnel et répétitif chaque année au même endroit avec les mêmes acteurs induit autant pour ses participants que pour la commune une certaine routine qui facilite et permet son organisation dans des délais très courts. Autant pour les forains que pour les services des foires et marchés.

L'immense majorité des foires du pays, même d'importance, peuvent parfaitement s'organiser en moins de 15 jours.

Le secteur implore donc les villes et communes de ne pas prendre prématurément de décisions aussi drastiques ; décisions qui malheureusement et inexorablement sonneront le glas pour bon nombre d'entreprises du secteur.

Œuvrons-y tous ensemble, que le spectacle continue...



## SOURCES

- Guide générique du conseil supérieur de la prévention du travail
- IAAPA COVID-19 Reopening Guidance
- Responsible Opening Guidance Tayto Park Ireland
- Wynn Casino Las Vegas Health Sanitation Guidelines
- PCA Parc d'attractions SUD France
- Responsible Opening of Swedish Amusement Parks
- Raccomandazioni dei Parchi Avventura Italiani
- Water Park Association Checklist
- WKÖ Österreich
- Amusement Park « Bobbejaanland » Belgium

## CONTACT

Pour plus d'informations contactez nous via [mail@stevesevereyns.be](mailto:mail@stevesevereyns.be)

ou via nos associations :

- La Défense des Forains Belges : [info@dfb-vbf.be](mailto:info@dfb-vbf.be)
- Union des Industriels Forains Belges [leon.vanpassel@skynet.be](mailto:leon.vanpassel@skynet.be)
- Union Fédérale d'Exploitants Forains "Main dans la main" : [info@bfke-ufef.be](mailto:info@bfke-ufef.be)
- Vrij Nationaal Syndicaat der Foorreizigers : [guido.herman2@telenet.be](mailto:guido.herman2@telenet.be)
- Union des industriels forains de Wallonie : [u.i.forain.w@gmail.com](mailto:u.i.forain.w@gmail.com)

Éditeur responsable: Severeyns Steve

Mise en page: Delforge Thomas

Illustrations: Dotremont Alexandre

(version du 15..03.2021)